

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

SAUMUR,

4 Novembre 1875.

Bulletin politique.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de l'émotion qu'a produite dans les cercles politiques et financiers la note publiée, le 29 octobre, par le *Messenger du Gouvernement*, feuille officielle du cabinet de Saint-Petersbourg, au sujet de la situation intérieure de l'empire ottoman.

On s'était habitué à croire que l'insurrection de l'Herzégovine ne pouvait donner naissance à aucune complication, à aucune difficulté internationale, et ce qui contribuait surtout à rassurer l'opinion, c'était l'attitude réservée de la Russie, qui semblait avoir renoncé, du moins momentanément, à exercer une action prépondérante en Orient.

Or, la note du *Messenger du Gouvernement* laisse voir clairement qu'il n'en est rien ; la Russie, y est-il dit, n'a point sacrifié à son alliance avec l'Allemagne et l'Autriche les sympathies qu'elle a toujours vouées aux chrétiens slaves ; cette affirmation nette et précise est ce qui frappe tout d'abord dans ce document. Pour en saisir complètement la portée, il convient de la rapprocher de la phrase finale : « Dans tous les cas, il faut que la triste situation des populations chrétiennes de la Turquie ait un terme. » Telle est la conclusion de la note. Ce ton comminatoire ne pouvait manquer de réveiller l'attention.

Est-ce là un brusque revirement ? L'attitude semble, il est vrai, se modifier, et ce qui doit être noté, c'est que ce fait se produit à la suite d'une discussion engagée entre divers journaux importants sur la question de savoir si l'Empire devait s'interposer pour mettre « un terme » aux souffrances des sujets chrétiens de la Turquie. Il

ressort de la note officielle que le gouvernement partage les appréciations des feuilles slavophiles sur l'inefficacité des réformes proposées par la Porte.

Mais cette conviction n'est pas nouvelle chez lui. Il y a un mois, l'*Union* a donné une analyse étendue du Mémoire adressé en 1867 par la chancellerie russe, à l'occasion de l'insurrection crétoise, aux puissances signataires du traité de Paris et du mémoire qui l'accompagnait. La première de ces pièces diplomatiques contenait l'exposé d'un plan de réorganisation qui avait pour but de doter les provinces chrétiennes de la plus large autonomie administrative, ou plutôt d'en faire de véritables Etats, qui ne seraient plus unis à la Porte que par un simple lien de vasselage ; la seconde démontrait la nécessité d'une réforme aussi radicale, ou, si l'on veut, d'une pareille dislocation, en démontrant ce que la note rappelle brièvement aujourd'hui, à savoir que toutes les promesses du sultan étaient restées lettre morte, et que, depuis le traité de Paris, la situation des chrétiens n'avait fait qu'empirer.

Etait-il possible d'imaginer que la Russie eût déserté, ne fût-ce que pour un temps, la défense des intérêts dont elle prenait si résolument la défense il y a huit ans ? Il ne fallait qu'avoir gardé le souvenir de ses démarches de cette époque pour être assuré que plus tôt ou plus tard elle ne manquerait pas de faire voir qu'à la différence des gouvernements de révolution, elle reste fidèle à son passé et à ses traditions politiques.

L'occasion était propice au lendemain de la demi-banqueroute que vient de faire le gouvernement ottoman, et qui achève de lui aliéner l'opinion en Europe, particulièrement en Angleterre.

On a dit que la politique était l'art de prévoir, c'est aussi l'art de se souvenir. En se rappelant un passé encore bien près de nous, on se serait attendu à l'incident qui vient de se produire.

SÉBASTIEN LAURENTIE.

Chronique générale.

Quelques jours seulement nous séparent encore des luttes décisives de l'Assemblée. Nous pensons n'avoir rien négligé pour préciser le caractère de ces luttes prochaines, qui, à l'occasion du débat électoral, vont faire surgir la plus grave question de conduite politique que les députés royalistes aient à résoudre. C'est, en effet, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, une question ministérielle et gouvernementale qui se posera devant nous, et qui, sérieuse en tout temps, empruntera aux circonstances actuelles une importance particulière.

Cette session sera la dernière que tiendra l'Assemblée élue en 1874. C'est donc à la veille de nouvelles élections générales, au moment de mettre fin à son mandat, que la représentation nationale va délibérer.

La réunion tenue avant-hier par la gauche républicaine était très-nombreuse. Après une longue discussion, à laquelle dix-neuf orateurs ont pris part, on est tombé d'accord sur la nécessité de s'entendre avec les autres groupes constitutionnels, avant de prendre une résolution sur la ligne de conduite à suivre dans la session qui va s'ouvrir. En conséquence, la réunion s'est séparée en chargeant ses délégués d'engager des pourparlers avec les délégués de ces groupes, dont ils feront connaître les intentions à la prochaine séance.

Dimanche a eu lieu, à la Chambre de commerce de Paris, une réunion à laquelle assistaient plusieurs députés de la Seine, et la question de l'impôt de 3 0/0 sur les valeurs mobilières a été discutée à la suite d'un rapport rédigé et lu par M. Marcilhassy. Il a été décidé que MM. les députés de la Seine

seraient invités à saisir l'Assemblée d'une proposition ayant pour objet de modifier la loi du 29 juin 1872, dont la rédaction a donné lieu, de la part de l'administration, à une interprétation contraire, suivant la majorité de la réunion, au véritable esprit de cette loi.

M. le préfet de la Haute-Saône a pris l'initiative de rayer d'office du budget des communes de son département tous les abonnements aux feuilles radicales.

Un M. Gustave Fould, qui fut, à ce qu'il dit, député au Corps Législatif, prend acte, pour demander le divorce : 1° d'un coup de couteau donné par un horloger à un commis de magasin qui fréquentait trop sa fille ; 2° de l'union en Allemagne d'une dame française récemment séparée de son mari et d'âge raisonnable.

On ne voit pas d'abord quel argument, même mauvais, le cas de l'horloger peut fournir audit M. Fould, puisque la jeune personne et le commis étaient libres tous deux de tout lien matrimonial ; mais en y réfléchissant on saisit son idée : il veut dire que, pour éviter le coup de couteau, le commis eût épousé s'il avait le lendemain pu divorcer. On voit à quoi cet ancien législateur de race juive réduit le mariage.

Quant à la dame, M. Charles Fould déclare que cette catholique se trouve, grâce à la naturalisation allemande, « mariée civilement et religieusement, c'est-à-dire de telle sorte que les plus timorés n'y peuvent trouver à redire. »

Voilà comment M. Fould, qui fit des lois, connaît les questions qu'il prétend traiter et pratique l'art de raisonner. Il ajoute qu'il s'attend à exciter un *tolle terrible dans le camp ultracatholique*. Il s'en fait accroire ; les catholiques savent s'abstenir de crier quand il suffit de siffler.

IX. — RÉCLAMATION PRÉVUE.

La chambre de Pierre Joussetin était séparée du cabinet de travail où Valentine avait son lit par une petite pièce d'entrée servant de salle à manger. Après une nuit sans sommeil passée à se demander comment le manuscrit de son père était tombé entre les mains du mari de sa protectrice, la jeune fille, pressée de savoir en quel état se trouvait l'intéressant malade d'esprit spontanément rendu à la conscience de lui-même, sauta à bas du lit où elle s'était jetée tout habillée, et, ouvrant discrètement les portes, marchant sur la pointe des pieds, elle alla jusque auprès du lit de son père, se pencha vers son oreiller, puis se retira avec les mêmes précautions : elle venait de s'assurer qu'il reposait paisiblement.

Au moment où elle traversait de nouveau l'antichambre, elle fut arrêtée par le bruit de trois petits coups frappés à la porte qui donnait sur le corridor extérieur. A cette façon de s'annoncer, Valentine reconnut la jeune fleuriste et s'empressa de lui ouvrir.

— Entrez, Berthe, et parlez bas, lui dit-elle.

— Ce n'est pas moi qui vous demande, c'est une dame qui se trompait de porte ; elle a heurté à la mienne, croyant frapper chez vous.

La petite voisine s'effaça pour faire place à la dame annoncée, et rentra aussitôt chez elle.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PAGE 113.

(Suite.)

Tandis que, pâle de saisissement, Valentine demeurait immobile et muette, le regard fixé sur le chiffre qu'elle venait de nommer, Pierre Joussetin, qui n'avait pas mis en doute le résultat de la vérification, courait vers la cheminée. A l'un des côtés était suspendu un travail à l'aiguille, exécuté par Valentine à l'époque où elle suivait les cours de l'école. Ce tableau avait pour pendant un cadre de bois noir renfermant sous son verre bombé la couronne de fleurs d'orange portée par la pauvre Nancy le jour de son mariage. Il détacha ce cadre de la muraille, enleva la feuille de carton maintenue derrière par de légers clous fixés dans l'épaisseur du bois. La feuille de carton se dédoublait et s'entr'ouvrait comme le pli d'un portefeuille ; le père de Valentine en tira un papier jauni et plié en quatre, qu'il développa et vint mettre sous les yeux de sa fille.

— Regarde, lui dit-il avec l'accent du triomphe ; la voici, cette page 113 !

Comparée avec le manuscrit, c'était bien le même papier de qualité inférieure, la même encre légèrement blanchie, la même écriture lourde et mal assurée trahissant l'inhabileté d'une main habituée à manier le marteau.

Plus Valentine regardait et mieux elle était convaincue. Elle plaça le feuillet restitué entre les folios 114 et 116, et ses derniers doutes s'évanouirent. Alors elle tomba à genoux devant le pauvre inventeur que la douleur avait rendu fou, et, couvrant ses mains de baisers, elle s'écria :

— Oh ! mon père, je comprends maintenant combien vous avez dû souffrir !

— Je ne souffrirai plus ; ma fille croit en moi... et j'ai reconquis mon œuvre, le rêve fiévreux de mes nuits et de mes jours... ma fortune !... mon idée !

Sans attendre que Valentine le lui demandât, il se hâta d'expliquer comment la page absente du manuscrit se trouvait, après tant d'années, cachée sous le cadre dont la copiste, par un sentiment d'amour filial, avait fait l'un des ornements de sa chambre de jeune fille.

— Même au milieu de ma folie, dit-il, j'ai toujours gardé le souvenir de mes travaux perdus ; je n'avais aucun espoir, et cependant je cherchais sans cesse et partout. C'est, je crois, en furetant

au fond d'un placard que j'ai retrouvé ce feuillet de mon manuscrit ; de peur qu'on ne le prit comme le reste, je le cachai derrière le bouquet de ta mère... J'avais oublié cela depuis longtemps, il a fallu la vue de mon ancien travail pour me rendre la mémoire.

Tant d'heures s'étaient écoulées depuis le retour de Valentine, qu'elle entendit sonner minuit au moment où Pierre Joussetin demandait qu'elle lui expliquât comment le manuscrit était tombé entre ses mains. Elle éprouvait de l'embarras à répondre, sachant maintenant que le mémoire dont M. Grandmaison se disait l'auteur était l'œuvre de son père. La reconnaissance envers sa protectrice lui faisait un devoir de ne rien divulguer avant de l'avoir revue. Elle prétextait l'accablement du sommeil pour éviter de prolonger l'entretien.

— Soit, dit l'inventeur remis en possession de son travail, tu me conteras cela demain ; moi-même, après les émotions de cette soirée, j'ai besoin de repos.

Lorsqu'il fut couché et aussitôt endormi, Valentine alla pieusement glisser le manuscrit sous l'oreiller de son père.

— Là, se dit-elle, on ne le lui reprendra pas ; d'ailleurs, j'en suis la gardienne à présent.

Elle se jeta sur son lit de jeune fille ; mais le jour avait paru qu'elle ne dormait pas encore.

Etranger.

RUSSIE.

La note du *Journal officiel de l'empire de Russie*, que nous avons donnée à nos lecteurs, commence à préoccuper sérieusement l'attention des hommes politiques. Le *Journal de Francfort* contient, dans son numéro du 31 octobre, un article dans lequel cette note est commentée et examinée avec la gravité qu'elle mérite. Cet organe allemand, en général bien informé, et qui n'obéit pas aux inspirations de M. de Bismark, considère cette note comme l'avant-coureur d'un document diplomatique, adressé par la Russie aux puissances étrangères.

Voici comment il apprécie l'attitude nouvelle de la Russie :

« La Russie entre en action. Depuis plusieurs semaines déjà l'on parlait d'une note que le prince Gortschakoff était sur le point de rédiger et dans laquelle les puissances devaient être invitées à prendre part à une action commune en vue de provoquer le règlement de la question turque. Nous ne savons si cette note a été rédigée, mais le télégraphe nous signale un article du *Journal officiel de l'empire russe*, conçu dans les termes et dans le sens que l'on attendait. Le gouvernement russe déclare dans cet article que la Russie n'est prête à maintenir la paix que sous la condition qu'on ne la mettra pas en demeure de sacrifier à l'alliance avec l'Allemagne et avec l'Autriche ses sympathies pour les chrétiens slaves. Voilà la déclaration capitale de l'article. La Russie s'engage ensuite à mettre un terme aux misères des chrétiens slaves, et le gouvernement impérial russe entreprend de rétablir, dans un pays étranger, la confiance réciproque entre le chef suprême de cet État et ses sujets.

« Ainsi, la Russie reconnaît officiellement la politique d'intervention qui, jusqu'à présent, existait en fait, mais qui, du moins, se dissimulait sous les circonlocutions de la phraséologie diplomatique. Les insurgés qui étaient résolus à combattre, même sans l'appui de personne, puiseront dans la déclaration de l'organe officiel russe un nouveau courage, et l'on peut dire que la fin de l'insurrection est plus éloignée que jamais ; on peut même prévoir que l'insurrection ne fera que s'étendre. Un point à noter en passant, c'est que la façon dont la déclaration russe se produit indique qu'elle n'est pas le résultat de délibérations communes, mais l'acte isolé et personnel du gouvernement russe. Nous ne tarderons sans doute pas à savoir par quel moyen les hommes d'État de Saint-Petersbourg songent à mettre un terme aux souffrances des populations chrétiennes de la Turquie. »

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ce langage, tenu par le *Journal de Francfort*, celui que tient le *Times*. Cet organe anglais s'est visiblement préoccupé de l'attitude de la Russie, à laquelle il consacre son *leading article*. Nous en extrayons le premier paragraphe :

« La Russie a enfin levé une partie du voile sous lequel elle cachait ses projets vis-à-vis de la Turquie. Elle étonnait tout le monde il y a un mois, en parlant, par l'organe du *Journal de Saint-Petersbourg*, des vues du grand vizir Mahmoud, comme

si elle croyait que la Turquie allait enfin être régénérée ; nous, nous voyons aujourd'hui que ces louanges étaient un jeu d'imagination, car la *Gazette officielle* de Russie nous ramène au souvenir des vieux tours de la diplomatie moscovite ; son article, que nous avons publié, a une grande importance et un grand intérêt.

« Il déclare que l'alliance de la Russie avec l'Autriche et l'Allemagne ne lui a pas fait oublier son amitié pour les sujets slaves de la Porte, « qu'un fardeau de taxes et d'oppression a conduits à la révolte. » Elle n'est pas satisfaite des garanties données par la Turquie pour réaliser des réformes véritables et pour rétablir l'égalité des droits entre chrétiens et mahométans. De semblables promesses avaient été faites sous la garantie des puissances, et elles n'ont pas été tenues.

« Aussi les cabinets européens doivent prendre des mesures capables d'assurer l'exécution des promesses turques, et dans tous les cas doivent mettre un terme aux misères des populations chrétiennes en Turquie.

« Voilà la vraie note de la vieille opinion en Russie. Nous n'avons pas besoin de nous arrêter à demander pourquoi ces considérations ne l'ont pas frappée plus tôt, par exemple avant que la Turquie n'ait eu le temps de déclarer qu'elle ne payerait plus que la moitié de ses dettes. »

Nous arrêtons ici la citation. On voit suffisamment que le *Times* n'est pas content des « allures équivoques » de la politique russe, et il témoigne son mécontentement, tout en protestant de son désintéressement parfait des affaires continentales. Nul n'est forcé de croire à ce désintéressement parfait ; mais comme le *Times*, grâce à l'indépendance de ses chefs politiques, est un peu plus prussien qu'anglais, on ne saurait dire si, en brisant cette lance contre la diplomatie moscovite, il obéit à l'opinion de son pays ou bien à un mot d'ordre venu des chancelleries allemandes.

ESPAGNE.

On lit dans le dernier numéro de la *Seine financière*, publication peu suspecte de favoriser les carlistes :

« Les nouvelles d'Espagne ne sont point de nature à faire prévoir la fin prochaine de l'insurrection carliste. Il y a un mois, le gouvernement espagnol faisait annoncer que des opérations décisives allaient être tentées en Navarre. Le roi, disait-on, devait se mettre à la tête de l'armée du Nord, renforcée des troupes qui tiennent la campagne dans le centre et dans les provinces basques. Nous voici à la fin d'octobre, la mauvaise saison commence, et rien n'annonce qu'on soit prêt pour quelque chose de décisif.

« Pendant que les carlistes bombardent tranquillement Saint-Sébastien, qu'en Catalogne ils bloquent étroitement la ville de Berga, on s'occupe à Madrid des élections futures, du conflit avec Rome, fort peu de la guerre. La conscription, cependant, continue à épuiser le pays ; on équipe à grands frais des soldats inutiles. La détresse du Trésor est au comble ; la dette flottante dépasse actuellement 225 millions de francs. »

Valentine se trouva alors en présence de M^{me} Grandmaison. Celle-ci s'avança brusquement, lança, en passant devant sa protégée, un regard d'indignation, et dit d'une voix où vibrerait la colère :

— Je viens vous demander une explication, Mademoiselle.

Avant qu'elle eût parlé, Valentine avait déjà deviné ce qui l'amenaient de si loin à pareille heure, et le cœur affermi par l'excuse qu'elle pouvait opposer aux reproches de la femme du soi-disant inventeur, elle lui dit :

— Veuillez, Madame, passer dans ma chambre ; le bruit de nos voix pourrait réveiller mon père, et il a tant besoin de repos !

Quand la copiste fut seule avec M^{me} Grandmaison, cette dernière reprit la parole :

— Vous avez, je le vois, compris le but de ma visite, puisqu'elle ne vous étonne pas : contre mon désir et ma volonté, vous avez furtivement emporté le manuscrit qui ne devait pas sortir du cabinet de mon mari.

— En effet, Madame ; mais si j'ai pu penser d'abord que je commettais une faute, je n'ai plus maintenant à m'en repentir.

Trompée par l'attitude calme de Valentine sur le sens de ses paroles, M^{me} Grandmaison répliqua d'un ton moins sévère :

— Vous dites cela, sans doute, parce que, grâce à votre travail de cette nuit, vous avez réparé la

maladresse de Catherine... Elle m'a raconté l'accident : une lampe renversée sur vos pages de copie ; mais ne valait-il pas mieux revenir aujourd'hui chez moi que de nous exposer aux suites terribles que peut avoir votre imprudence ?

— Ces suites que vous redoutez, je ne les crains pas, moi !

En parlant de la sorte, Valentine pensait à son père ; l'autre, uniquement occupée de son mari, continua :

— Vous ignorez ce qui s'est passé longtemps après votre départ, malheureuse enfant ! Quand je rentrai, M. Grandmaison dormait encore ; il ne tarda pas à se réveiller, et son regard qui vous cherchait prit une expression d'anxiété en ne vous voyant plus assise devant le bureau sur lequel vous avez l'habitude d'écrire près de lui. Il avait hâte de savoir si votre copie était oui ou non terminée. Je compris son désir, et j'ouvris le tiroir où vous serriez tous les soirs votre travail, ainsi que le précieux manuscrit.

— Bien précieux, en effet ! interrompit Valentine.

— Je constatai d'abord, poursuivit M^{me} Grandmaison, qu'il manquait un grand nombre de pages et je ne parvins pas à trouver ce manuscrit, que le regard de M. Grandmaison réclamait avec une impatience croissante ; impossible de lui cacher la vérité : il l'avait devinée à mon geste de stupefaction et à la pâleur de mon visage. Soudain, comme

LA CATASTROPHE DU MAGENTA.

Nouveaux détails.

L'escadre d'évolution venait de terminer sa campagne d'instruction. Partie des îles d'Hyères, elle évolua au large le 26 et le 27 octobre et vint jeter l'ancre sur rade de Toulon dans l'après-midi du samedi. A trois heures, le *Magenta* était au mouillage en petite rade et éteignait ses feux. Au branle-bas du soir, les rondes ne signalèrent absolument rien ; le service de nuit se régla comme à l'ordinaire, et à une heure du matin les factionnaires du faux-pont s'apercevaient de l'incendie par la fumée épaisse qui sortait des panneaux. Le feu avait pris dans les nombreuses soutes à voiles, aux légumes qui bordent, à droite et à gauche, le tunnel de l'arbre de l'hélice et contournent la soute aux poudres arrière ; la cause en est encore absolument inconnue.

Au premier signal d'alarme, la générale battit dans les batteries ; les hommes se jetèrent en bas de leurs hamacs et se rendirent aux postes de combat ; les pompes du *Magenta* furent immédiatement mises en mouvement ; l'amiral avait en même temps signalé l'incendie aux cuirassés de l'escadre et à la direction du mouvement du port. Quelques minutes après, les secours arrivaient de tous côtés ; le port envoyait ses grandes chaloupes et ses pompes à vapeur les plus puissantes ; malheureusement, l'incendie, alimenté par les matières inflammables des soutes, avait fait de tels progrès qu'il n'était plus possible de l'éteindre ; l'amiral donna l'ordre de noyer les poudres ; mais le feu avait fait dans les cloisons de la soute de nombreuses fissures et la masse d'eau versée par les robinets se répandait dans les cales ; une explosion était imminente ; il était impossible de remplir la soute et les progrès de l'incendie ne permettaient pas de dévisser les caisses et de noyer cette énorme quantité de poudre qui fait l'approvisionnement de nos cuirassés.

Il fallut songer à quitter le vaisseau ; l'amiral donna l'ordre de l'évacuer ; toutes les embarcations de l'escadre et du port formèrent à l'avant du *Magenta* un vaste arc de cercle pendant que les remorqueurs de l'arsenal emmenaient en grande rade toute l'escadre qui aurait horriblement souffert de l'explosion.

Le beaupré et les tangons furent la planche de salut de l'équipage ; les tangons sont deux arcs-boutants en bois de 40 mètres de long et d'un diamètre de 0^m20 ; rabattus à la mer le long des flancs du navire, ils prennent en rade une position perpendiculaire à la muraille ; placés par le travers du mât de misaine, ils servent à amarrer les canots de service ; une pèlerine sert de rampe ; c'est sur ce chemin étroit, que par une nuit profonde, au milieu des lueurs sinistres de l'incendie, sept cents hommes ont passé sans qu'il y ait eu d'accident à déplorer. Tout s'est fait dans le plus grand ordre, dans le plus grand silence.

Les journaux de Toulon, dit le *Moniteur universel*, rapportent qu'au moment de l'ex-

plosion, on eût dit que toutes les étoiles se détachaient du ciel. La grande place du Polygone a été jonchée de débris de bois carbonisés, de papiers, de fragments de vélocité ; on a même remarqué un énorme clou de blindage tordu et encore brillant. Une plaque de blindage a été projetée jusque sur le boulevard de la Rivière, entre la porte de l'Arsenal et la caserne de l'artillerie de marine ; elle s'est enfoncée dans le trottoir à une profondeur d'au moins 50 centimètres.

A l'heure où l'explosion du *Magenta* s'est produite, la ville a été plongée dans la plus profonde obscurité ; pas un bec de gaz n'est resté allumé.

Cette catastrophe a été pour Toulon un véritable désastre ; sur le port, les magasins, les cafés et les habitations particulières ont eu leurs glaces et leurs vitres entièrement brisées ; les devantures ont été, les unes forcées, les autres ouvertes, à tel point que des sentinelles ont dû être placées de distance en distance pour protéger les magasins. — Il n'est peut-être pas une maison qui n'ait été éprouvée dans la ville. Le Port-Marchand et le Mourillon ont eu également beaucoup à souffrir ; des fenêtres et des portes y ont été brisées ; des persiennes ont été projetées sur la voie. Les Maisons Neuves, le Pont-du-Las et la campagne n'ont pas non plus été épargnés.

Dès avant quatre heures, toute la population de la ville et des faubourgs était sur pied. Le quai du port était littéralement envahi par une foule qui assistait, profondément émue, au poignant spectacle qu'offrait l'embarquement du *Magenta*. Il ne paraît plus de ce beau vaisseau qu'un tronçon du mât de misaine.

Toutes les précautions avaient été prises en vue de l'explosion imminente. Les troupes de la marine et de l'armée avaient été placées en observation, à cet effet, dans les arsenaux. Ces sages mesures, dues au vice-amiral Penhoat, préfet maritime, ont épargné de plus grands désastres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Une dépêche du préfet du Loiret nous apprend qu'une crue de la Creuse a été observée au Blanc. Le maximum a eu lieu le 2 novembre, à midi, et s'est élevé à 4 m. 41.

Pas de nouvelle de la Vienne. Une crue a aussi été observée sur l'Indre, à Châteaoux. Le maximum a eu lieu le 2 novembre, à 4 heures du matin, et s'est élevé à 4 m. 38.

Enfin, on annonce une crue du Cher qui paraît devoir atteindre 2 mètres à Noyers, le 4 novembre, vers 3 heures du matin.

La Loire n'est pas en crue à Orléans et se tient aux environs de la cote 0,90.

On lit dans le *Journal de la Vienne* : « Une excellente mesure vient d'être adoptée par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Paris, à partir de cet hiver.

si l'énergique puissance de la pensée venait de galvaniser le corps, il se dressa sur son séant, et ses bras, tendus vers moi, me redemandèrent, hélas ! ce que je ne pouvais pas lui donner. Vous comprenez ma douleur, mon désespoir, mon épouvante. Pendant que j'essayais de le calmer, Catherine, que j'avais appelée à mon aide, m'avoua ce qui s'était passé. La commotion qui avait désenchaîné les membres de mon pauvre paralytique avait aussi délié sa langue ; ses premiers mots, quand la servante eut achevé son récit, furent :

— Mon manuscrit !

— Il a dit : Mon manuscrit ? demanda Valentine, avec un sourire légèrement ironique.

— Tu l'auras demain, lui répondis-je ; vous deviez le renvoyer ce matin ; mais depuis quelques heures il souffre trop de l'attendre, et je viens le chercher.

En ce moment décisif, la fille de Pierre Jousset, assurant sa voix pour lui donner l'accent d'une résolution inébranlable, répliqua :

— Pardonnez-moi, Madame, si je me vois forcée de vous répondre par un refus. Ce manuscrit, que vous croyez avoir le droit de me réclamer, il m'est impossible de vous le rendre.

— Impossible ! répéta M^{me} Grandmaison, sans remarquer que la copiste lui contestait un droit ; vous l'avez perdu, malheureuse !

— Si ce n'était que cela, vous n'auriez pas long-

temps à le regretter. La personne qui l'eût ramassé derrière moi saurait à qui le rapporter. Sur la première page du mémoire, votre mari a eu soin d'écrire : « Par Saturnin Grandmaison, place de la Vieille-Estrapade, n° 89. »

— Puisqu'il n'est pas perdu, qu'en avez-vous fait ?

— Il est ici, sous ma garde.

— Vous êtes folle ou bien audacieuse, Valentine ; vous vous avouez effrontément capable de commettre un abus de confiance, un vol !

— Êtes-vous bien sûre, Madame, que ma résistance mérite les noms que vous lui donnez ? Je respecte en vous l'épouse compléte ou non du mensonge de son mari ; mais n'insultez pas en moi la fille qui défend contre vous l'œuvre de son père.

A cette accusation de mensonge portée contre M. Grandmaison, sa femme eut un geste d'emportement qu'elle réprima devant la fermeté du regard et l'accent irrésistiblement sincère des dernières paroles de Valentine.

(La suite au prochain numéro.)

Les compartiments des dames seules seront chauffés dans les voitures de toutes classes.

En félicitant la Compagnie d'Orléans de cette innovation, qui n'était pas encore une obligation pour elle comme pour les Compagnies du Nord et de Lyon, nous ajoutons que M. Solacroup vient de faire un voyage spécial en Angleterre, afin d'y étudier un ingénieux système permettant de chauffer indistinctement les wagons de toutes classes, et que prochainement, sans doute, il en décidera l'application sur toutes les lignes du réseau.

Enfin, nous croyons savoir que, très-prochainement aussi, des voitures de 2^e classe seront adjointes à tous les trains express de jour.

Dimanche prochain, 7 novembre, à l'occasion des courses de Tours, la Compagnie de la Vendée délivrera des billets réduits de 40 0/0 au départ de Bressuire, Neuville, Moncontour et stations intermédiaires, valables pendant trois jours.

NANTES. — On lit dans l'Espérance du peuple :

Lundi matin, vers six heures, les commissionnaires de la gare de la Bourse ont remarqué, non loin de la cale aux Oranges, une masse gisant sur le sol. Etant descendus à cet endroit, ils ont trouvé un homme, paraissant âgé de 25 à 30 ans, ayant une blessure profonde au côté gauche de la tête, d'où s'échappait une partie de la cervelle. Ce malheureux donnait encore signe de vie lorsqu'il a été transporté et a reçu tous les soins possibles à la pharmacie de M. Schmitt, au coin de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

Après ces premiers pansements, le blessé a été porté à l'Hôtel-Dieu, où l'on s'attendait à le voir, d'un moment à l'autre, rendre le dernier soupir.

On suppose que ce jeune homme, qu'on dit être de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, aura été précipité, après une rixe violente, par-dessus le parapet sur la cale. Il est tombé sur des charrettes qui ont dû amortir sa chute au lieu de l'aggraver. Tout porte à croire qu'il avait reçu des coups d'un instrument contondant, à la suite desquels il avait dû perdre totalement connaissance. C'est alors que les auteurs de cette agression l'auraient jeté sur la cale pour faire croire à un simple accident.

Nous ne donnons cette version que sous toutes réserves, attendant à connaître les résultats de l'enquête qui doit avoir lieu en ce moment.

On mande de Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure), qu'un épouvantable assassinat, suivi du suicide de l'auteur, a eu lieu dans cette commune, samedi dernier, à 7 heures du matin.

Un cultivateur, du nom de Jean-Pierre Bodiguel, braconnier, ivrogne, querelleur, paresseux et redouté de tout le monde, a tué sa femme d'un coup de fusil, alors qu'elle reposait sur son lit. La mort a dû être instantanée.

Le misérable s'est ensuite rendu dans une autre chambre, s'est jeté sur un lit, s'est tiré un coup de fusil sous le menton, et s'est fait sauter la cervelle.

C'est dans un accès de jalousie, que rien ne justifiait, qu'il a accompli ce crime prémédité depuis quelque temps.

Il reste de cette malheureuse union quatre enfants en bas âge, sans ressource aucune.

POITIERS. — Lundi matin, 300 soldats réfugiés de l'armée de don Carlos sont arrivés à Poitiers, par le train de 7 h. 40 m. ; 400 seulement sont restés dans cette ville et ont été logés dans les faubourgs du Pont-Neuf et de Montbernage. Les autres ont continué leur route pour être répartis moitié à Tours, moitié à Blois. Dans l'après-midi, le chemin de fer en a encore amené une centaine qui ont été dirigés sur Nantes.

LE MANS. — L'administration de la guerre vient d'acheter l'établissement des Docks du Mans, pour y installer des magasins militaires.

On lit dans le Journal du Mans :

Mardi soir, les époux Thomassin, marchands de charbon, au Mans, rue Maison-Dieu, se sont couchés dans une mansarde

nouvellement peinte et fraîchement enduite de plâtre.

Le lendemain, vers 5 heures du soir, leurs deux jeunes filles dirent dans le quartier que leurs parents dormaient depuis la veille. La police, prévenue, pénétra dans cette mansarde : elle trouva le sieur Thomassin mort et sa femme sans connaissance.

On transporta immédiatement la femme Thomassin à l'hospice où elle reçut les soins pressés de M. le docteur Fisson.

La mort de Thomassin et l'état dans lequel on a trouvé sa femme sont attribués à l'asphyxie, occasionnée par l'odeur suffocante du plâtre, de la peinture et de l'exiguïté de la mansarde qui se trouvait hermétiquement fermée.

On écrit d'Alençon :

Des marchands de chevaux prussiens viennent d'arriver dans le département de l'Orne pour y acheter des chevaux destinés à l'armée allemande, et offrent aux éleveurs des prix considérables.

Un malheur affreux est arrivé au village de la Chaise (Vienne). Deux maçons, Charles Casimir, qui habite au Pont-Neuf à Poitiers, et Bertaux, du village de Bignoux, travaillaient à un puits d'une profondeur considérable. On venait de faire jouer la mine, quand Casimir voulut descendre dans le puits sans s'assurer auparavant que l'air y était bien respirable.

Au bout de quelques instants, Bertaux voulut voir ce que devenait son compagnon qu'il n'entendait pas remuer, et descendit à son tour au fond du puits. Casimir était mort asphyxié, et Bertaux, victime de son dévouement, tomba aussi mort près de lui.

Un troisième ouvrier, qui essaya de porter secours à ses deux malheureux camarades, faillit périr lui-même victime de son dévouement, et dut renoncer à son projet.

Casimir laisse une veuve et trois enfants, dont le plus jeune n'a pas encore six mois.

Un cas de longévité qui mérite de fixer l'attention :

Françoise Ripeloux, du village de Lusais, commune de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), est née le 20 janvier 1774.

Elle aura 102 ans le 20 janvier prochain, ce qui ne l'a pas empêchée de faire ses dernières vendanges. Elle va elle-même laver son linge, et égale ses voisines par ses joyeux propos. Elle parle de ses 45 ans comme d'un rêve heureux qu'elle aurait fait la veille. Ses facultés intellectuelles sont intactes.

Variétés.

LA MESSE DU SAINT-ESPRIT.

Son origine. — Sa célébration.

De tout temps, l'homme appelé à prononcer sur le sort, sur l'honneur de son semblable, a senti auparavant le besoin de se recueillir et d'implorer le secours de Dieu.

Les païens, avant de monter au Forum ou de se rendre à l'Agora pour délibérer sur les intérêts de l'Etat ou pour citer à leur tribunal un particulier convaincu de crime ou de trahison envers la patrie, sacrifiaient à leurs fausses divinités.

Les Israélites, avant de gagner les portes de la ville, où ils tenaient leurs audiences, invoquaient le Dieu d'Abraham et de Jacob.

Les barbares du Nord, les Gaulois, eux aussi, en semblable occasion, appelaient à leur aide ceux en la puissance desquels ils avaient foi, et très-souvent, sur les autels de pierre, on vit couler le sang humain pour arrêter l'effusion du sang humain.

Nos vieilles chroniques nous disent que les premiers juges français, avant d'aborder leurs graves fonctions, entendaient dévotement la messe et recevaient humblement leur Créateur.

Joinville nous apprend que le bon saint Louis ne rendait jamais la justice qu'après avoir assisté à la sainte Messe.

Lorsqu'il avait accompli cet acte, le roi allait s'esbattre au bois de Vincennes, en compagnie du sire de Joinville, de messeigneurs Pierre de Fontaine et Geoffroy de Vilette, s'asseyait au pied d'un gros chêne,

demeuré fameux dans l'histoire, et faisait asseoir à ses côtés ses compagnons. Tous ceux qui avaient affaire à lui venaient alors lui parler sans qu'aucun huissier ne les en empêchât.

Quand le parlement eut cessé d'être ambulatoire, et que ses séances et ses vacations furent réglées—deux vacations avaient lieu chaque année, l'une après Pâques, l'autre du 7 septembre à la Saint-Martin—il trouva bon d'implorer à chaque rentrée, par une messe solennelle, les grâces du Saint-Esprit.

De là date l'origine de la Messe du Saint-Esprit, célébrée, chaque année, à la rentrée des Cours et des Tribunaux.

Un écrivain du règne de Louis XV nous décrit le cérémonial en usage à cette époque, à la rentrée des conseillers du roi.

Les choses se passent à peu près de même aujourd'hui encore :

La rentrée, dit cet écrivain, se fait le lendemain de la Saint-Martin, 12 novembre, auquel jour MM. les présidents sont en robes rouges et fourrures tenant leur mortier : MM. les conseillers en robes rouges et chaperons fourrés, et MM. les gens du roi vêtus de même que les conseillers.

Après avoir assisté à la messe solennelle du Saint-Esprit que la communauté des avocats et procureurs fait dire dans la grande salle, en la chapelle Saint-Nicolas, laquelle messe est ordinairement célébrée par quelque prélat, qui prend ce jour séance au parlement, et, après les compliments accoutumés, M. le premier président reçoit les serments des avocats et procureurs.

Les présidents et les conseillers, dans cette cérémonie, se saluaient réciproquement en se faisant la révérence à la mode des femmes.

La messe du Saint-Esprit s'appelait aussi messe rouge, parce que les magistrats y assistaient en robe de cette couleur, comme nous venons de le dire.

Supprimée pendant nos périodes de troubles et d'agitation, le vieil et pieux usage de cette messe a été repris après 1830.

Aujourd'hui, la messe du Saint-Esprit se dit, le 3 novembre, dans toutes les villes où siègent des Cours et des Tribunaux de première instance.

A Paris, elle se célèbre dans la Sainte-Chapelle.

Nos Cours prennent place, en ce lieu sacré, par ordre hiérarchique.

La Cour de cassation marche en tête.

Suivent la Cour d'appel, le Tribunal de première instance, puis MM. les juges de paix des différents arrondissements de la ville.

Généralement, le saint sacrifice est offert à Dieu, ce jour-là, par Mgr l'archevêque de Paris.

Comme autrefois, le célébrant assiste, après la messe, à l'audience solennelle de la Cour de cassation.

Le jour de la rentrée des tribunaux, des discours dits de circonstance sont prononcés à la Cour de cassation et à la Cour d'appel par l'un de MM. les avocats généraux attachés à ces cours.

Ces discours ont pour objet l'éloge de quelque illustre magistrat défunt, ou une étude sur la législation, soit ancienne, soit moderne.

A l'heure où nous traçons ces lignes, nous n'avons encore aucun détail sur l'imposante cérémonie de la rentrée des Cours.

Nous ignorons par lesquels de nos avocats-généraux seront prononcés les discours d'usage ; mais le talent bien connu de tous nous est un sûr garant que les merceriales habituelles seront écoutées des auditeurs avec le plus vif intérêt et dans le recueillement le plus profond.

Charles de SAINT-WANDRILLE.

Faits divers.

Les dégâts de l'incendie de Honfleur sont plus considérables qu'on ne croyait d'abord. Avec l'usine, de nombreuses maisons ont été incendiées sur un espace de 9 à 10,000 mètres carrés. Les dommages dépassent un demi-million.

Le rapport au ministre de la marine sur les résultats des pêches maritimes en 1874 vient d'être publié. Ce rapport, rédigé par M. de Bosc, constate que la campagne de pêche 1874 a été difficile. Les résultats

fournis par les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements accusent une diminution sensible dans les produits sur 1873 ; ceux du 5^e arrondissement présentent seuls une augmentation.

Il résulte du relevé officiel des quantités de froment (grains et farines importées et exportées du 1^{er} août au 15 octobre) qu'il a été importé 942,559 quintaux métriques de grains et 6,704 quintaux de farines.

L'exportation n'a pas dépassé 518,201 quintaux de grains et 400,432 quintaux de farines.

De sorte que si, d'un côté, les exportations sont inférieures de 424,000 quintaux aux importations des grains et que, d'un autre, elles soient supérieures de près de 400,000 quintaux sur les importations des farines, il n'en résulte pas moins qu'il est resté en France plus de 30,000 quintaux.

Le Siècle annonce que la maison Dreyfus et Scheyer, bien connue à la Bourse et célèbre pour son fameux emprunt de Honduras, vient de cesser ses paiements.

On parle de 20 à 25 millions de différence.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Bulletin de la Bourse.

Paris, 3 novembre.

Le 5 0/0 paraît devoir regagner assez rapidement le coupon qui vient d'être détaché : il a débuté à 103,60 et a fait en clôture 103,87.

Le 3 0/0 a fait à l'ouverture 65,57, et en fin de bourse 65,67.

Le Turc se traîne toujours dans les cours auxquels il est tombé depuis quelques jours ; on l'offrait aujourd'hui à 25,75. Les lots restent à 77.

Le Crédit mobilier a débuté à 195 et est resté à 193 ; mais nous ne voyons là qu'un temps d'arrêt qui sera probablement très-court.

L'Italien a perdu aujourd'hui 30 cent. ; on le cotait en clôture à 73 et il a même fait 72,95. Nous ne voyons là cependant rien d'inquiétant et nous n'en continuons pas moins à regarder cette valeur comme une des plus solides de la cote.

Aucune variation sensible sur le Suez dont les actions sont toujours à 721 et les délégations à 640.

Le Gaz conserve le cours de 1,030.

Le Mobilier espagnol a vu une nouvelle baisse et ce n'est qu'à grand-peine qu'il a pu conserver aujourd'hui le cours de 700.

Les Lombards sont à 228.

L'extérieure espagnole fait 17 5/8 et l'intérieure 14 13/16.

AVIS.— LA COLONIE DES INDES, RUE DE RIVOLI, 114, qui seule a le dépôt du véritable cachemire de l'Inde, pour robes et costumes, vient d'en recevoir un choix immense en uni, teintes nouvelles : ce tissu, souple et moelleux, coûte 7 fr. 25, 9 fr. 30, 11 fr. 50, et 14 fr. 35 en 125 de large. On en fait les plus jolies toilettes de la mode actuelle : tunique, polonaise, dolmans et costumes complets. Etant pure laine, il peut facilement se laver : avantage immense sur les cachemires ordinaires.

LA COLONIE DES INDES, maison de confiance, rue de Rivoli, 114, envoie échantillons et paquets FRANCO.

Le dernier numéro de l'Univers illustré présente un ensemble aussi varié qu'attrayant. Parmi les sujets que le crayon de ses dessinateurs a reproduits nous citerons : les membres de la Commission de permanence visitant les travaux de la nouvelle salle de l'Assemblée nationale ; le portrait du célèbre maestro J. Offenbach ; une scène de la Boulangerie à des écus, le grand succès des Variétés ; Misère, par M. Adrien Marie, émouvant tableau qui fut justement remarqué au dernier Salon ; souvenirs de Dalmatie (trois gravures) ; soldats turcs conduisant une colonne de prisonniers herzégoviens, etc., etc. — Rébus, problème d'échecs.

Quant à la partie littéraire de l'Univers illustré, qui unit l'intérêt à la plus scrupuleuse moralité, sa réputation est depuis longtemps établie, et l'on peut dire qu'elle est à la hauteur de sa partie artistique.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'annonce que publie l'Univers illustré, au sujet de la NOUVELLE PRIME GRATUITE qu'il offre à ses abonnés, prime consistant en volumes élégamment cartonnés à l'anglaise, avec titre doré.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 8 novembre 1875,

LA

FILLE DES CHIFFONNIERS

Draine à grand spectacle, en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Bourgeois et F. Dugué.

Vu son importance et sa longueur, cette pièce sera jouée seule.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

SOUS LA DIRECTION DE M^o EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

La Guerre future, tel est le titre du nouvel ouvrage publié par Armand Frémy à la librairie Michel Lévy. Toutes les questions si nombreuses et si graves de philosophie politique et sociale soulevées par les événements de 1870 sont traitées à fond dans ce livre d'une si haute importance, qu'il suffit d'annoncer pour le recommander à l'attention du public.

L'auteur des Poèmes de la mer et de la Vie rurale, M. J. Autran, de l'Académie française, vient de faire paraître sous le titre de *la Flûte et le tambour*, formant le troisième volume de ses œuvres complètes, un nouvel ouvrage qui se recommande non-seulement aux lettrés que séduisent les beaux vers, mais encore à tous ceux qui aiment à trouver sous la forme poétique, en même temps qu'un esprit vraiment français, un profond amour de la nature et de l'humanité (un beau vol. in-8 ; 6 fr., chez Michel Lévy).

Les éditeurs Michel Lévy viennent de mettre en vente le tome XII des *Nouveaux Samedis*, de M. A. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Autran, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Grenier ; le roman par George Sand, Chateaubriand, Champfleury, Ferdinand Fabre ; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Rémusat, Jules Simon, Odilon Barrot. Cette série des *Nouveaux Samedis*, presque entièrement consacrée aux œuvres et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^o, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques : il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage complet est en vente.

Marché de Saumur du 30 octobre.

Froment (l'h.) 77 k. 18 50	Huile de lin. 50 40
2 ^e qualité. 74 17 66	Graine trèfle 50 60
Seigle. 75 19	— luzerne 50 55
Orges. 65 12 25	Foin (h. bar.) 780 100
avoine h. bar. 50 11 50	Luzerne — 780 90
Fèves. 75 17 23	Paille — 780 55
Pois blancs. 80 36	— Amandes. 50 —
— rouges. 80 27	— cassées 50 —
Graine de lin. 70 24	Cire jaune. 50 25 00
— 65 13 30	Chanvres 1 ^{re} qualité (52 k. 500) 50 —
Chenevis. 50 35	— 2 ^e — 53 —
Huile de noix 50 70	— 3 ^e — 49 —
— chenevis 50 35	

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hecl. 30).			
Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité	» à »	»
Id.	2 ^e id.	» à 70	»
Ordin., envir. de Saumur 1874.	1 ^{re} id.	» à 60	»
Id.	1874, 2 ^e id.	» à 55	»
Saint-Léger et environs 1874.	1 ^{re} id.	» à 60	»
Id.	2 ^e id.	» à 55	»
Le Puy-N.-D. et environs 1874.	1 ^{re} id.	» à 55	»
Id.	2 ^e id.	» à 50	»
La Vienne, 1874.	1 ^{re} id.	» à 45	»

ROUGES (2 hecl. 30).			
Souzy et environs, 1874	1 ^{re} qualité	» à 100	»
Champigny, 1874	2 ^e id.	» à 95	»
Id.	3 ^e id.	» à 90	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	» à 100	»
Id.	2 ^e id.	» à 95	»
Varrains, 1873	1 ^{re} id.	» à 100	»
Varrains, 1874.	1 ^{re} id.	» à 100	»
Bourgueil, 1873.	1 ^{re} id.	» à 100	»
Id.	1 ^{re} qualité	» à 110	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	» à 110	»
Id.	2 ^e id.	» à 105	»
Restigné	1 ^{re} id.	» à 110	»
Chinon, 1873.	1 ^{re} id.	» à 110	»
Id.	2 ^e id.	» à 105	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	» à 110	»
Id.	2 ^e id.	» à 105	»

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 —
1 — 40 — du soir.
7 — 40 —

Départs de Poitiers pour Saumur :
6 heures — minutes du matin.
10 — 30 —
12 — 30 — du soir.
6 — 40 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 NOVEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % Jouis. décembre.	65	65	» 05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	742	50	» » »	Canal de Suez, jouiss. Janv. 70.	715	50	» 1 25
4 1/2 % Jouis. septembre.	94	50	» » 50	Crédit Mobilier.	193	75	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	702	50	» 17 50
5 % Jouis. novembre.	103	50	» » »	Crédit foncier d'Autriche.	520	5	» » »	Société autrichienne, j. janv.	615	»	» 3 75
Obligations du Trésor, l. payé.	475	»	» » »	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350	»	» » »	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	228	»	» » »	Est, jouissance nov.	589	75	3 75	Orléans.	314	»	» » »
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	480	»	» » »	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	975	2	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	311	75	» » »
— 1865, 4 %	490	»	4	Midi, jouissance juillet.	700	»	» » »	Est.	313	»	» » »
— 1869, 3 %	345	»	1 50	Nord, jouissance juillet.	1180	5	» » »	Nord.	317	»	» » »
— 1871, 3 %	324	1	50	Orléans, jouissance octobre.	610	1	25	Ouest.	310	»	» » »
— 1875, 4 %	463	»	» » »	Vendée, 250 fr. p. jous. juill.	1033	»	» » »	Midi.	369	50	» » »
Banque de France, j. juillet.	3850	»	10	Compagnie parisienne du Gaz.	28	»	» » »	Deux-Charantes.	290	»	» » »
Comptoir d'escompte, j. août.	593	»	» » »	Société immobilière, j. janv.	340	»	1 25	Vendée.	226	»	» » »
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	»	» » »	C. gén. Transatlantique, j. juill.	340	»	» » »	Canal de Suez.	510	»	» » »
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	330	»	» » »								
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	905	»	12 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 23 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-maté.
8 — 30 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — —
10 — 28 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire audit Hospice général pendant l'année 1876.

Le vendredi 5 décembre 1875, à midi, il sera procédé, par la Commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1^{er} janvier 1876 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Viande ;
- 2^e id. Beurre, œufs ;
- 3^e id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin ;
- 4^e id. Huile de colza, chandelles, bougies ;
- 5^e id. Bois de sapin ;
- 6^e id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre) ; charbon de terre de la même provenance, en briquettes.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées ; elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n^o*. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (528)

A VENDRE

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

DE PRODUIT ET D'AGRÈMENT.

Sise à Saumur, route de Varrains. S'adresser à M^o ROBEINEAU, notaire, ou à M^o PERNOT, rue de la Petite-Douve, à Saumur. Toutes facilités pour le paiement.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé.

UNE BOUTIQUE DE SERRURERIE

Bien achalandée et garnie de marchandises.

Sise à Channay, près Château-Lavallière (Indre-et-Loire). S'adresser à M. VOYER, qui l'exploite. (518)

A VENDRE

UN Foudre

D'une contenance d'environ trente-deux barriques. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS, dont l'un en mercerie et l'autre en épicerie, âgés de 25 à 30 ans. S'adresser au bureau du journal.

M^o SANZAY, notaire à Brézé, demande de suite un clerc capable de faire le courant d'une étude. (504)

Communes de Brain-sur-Allonnes et de La Breille.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires des communes de Brain-sur-Allonnes et de La Breille préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Brain-sur-Allonnes, le dimanche 7 novembre 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 1,035 mètres courants de terrassements. 1.202 f. 94
 - 2^o 1,035 mètres courants d'empierrement. 2.669 51
 - 3^o Entretien de garantie 399 83
 - 4^o Travaux d'art. 560 20
- Somme à valoir pour travaux imprévus. 167 52
- Total. 5,000

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer de la deuxième circonscription de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A VENDRE

JUMENT, alezane, de pur-sang, âgée de cinq ans, attelée et montée. S'adresser à M. RIVY, à Trèves-Cunault. (499)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

MÉDICAMENTS DE LA SAISON

VICHY Source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la plus abondante en principes minéralisateurs; la seule qui, sur le plateau de Vichy, soit réellement reconstituante, est celle qui offre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constituants des Eaux de Vichy. Expédition par caisses de 24, 32 et 54 bouteilles, en s'adressant à M. le Régisseur de l'Établissement Lardy, à Vichy. — Établissement de bains et d'hydrothérapie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HERNIES Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le spécifique de Fleury, ph. au Mans (Sarthe). Tr. complet pour adultes 50 fr., pour enfants 30 fr.

AUX ASTHMATIQUES Il n'existe qu'un remède qui guérisse véritablement l'asthme, la toue, l'oppression; c'est la potion de M. Aubrée, méd.-ph. à Ferté-Vidame (E.-et-L.). Belle toute concurrence, par 13 ans de succès et des milliers de guérisons. *Preuves gratis et franco.*

On demande, à Saumur, un dépositaire pour le BAUME SÉDATIF CHAUMARD, contre le mal de dents.

L'ODYSSEE D'HOMÈRE

MISE

A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

D'APRÈS LES TRADUCTIONS

De BITAUBÉ et de POPE

Par F. DABURON, Ancien Magistrat.

Prix : 2 francs.

A Saumur, chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean; JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, et au bureau du journal.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTS LES JOURNAUX DE MODE. Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les honnêtes et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires. La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.